

Madame, Monsieur,

Nous vous contactons dans le cadre de la démarche Bee Friendly menée au sein nos structures vitivinicoles, visant à mettre en place des pratiques agricoles respectueuses des abeilles sur nos parcelles de vignes.

Dans ce cadre nous souhaitons vous informer que nous sommes dans l'obligation certaines fois de traiter nos parcelles avec des produits phytosanitaires.

Les moments d'application, le type de produits sont raisonnés à la parcelle par chaque vigneron. Ils répondent aux exigences du cahier des charges du LABEL BEE FRIENDLY dont l'un des objectifs est de diminuer l'utilisation des pesticides mais aussi d'en interdire certains répertoriés dans une liste noire afin de préserver les insectes pollinisateurs.

Afin de renforcer cette démarche les vignerons ont pour mission de recenser les apiculteurs pouvant être à proximité de leurs parcelles afin de communiquer les phases de traitements.

Souhaitant sensibiliser les plus grands nombres d'apiculteurs présents sur nos territoires nous vous communiquons la liste des communes dans lesquelles nous avons nos parcelles engagées en Bee Friendly ainsi que les coordonnées des référents des caves dont nous dépendons afin que vous puissiez identifier et contacter les viticulteurs pouvant être dans l'entourage de vos ruchers.

En complément, pour aller plus loin et découvrir le label Bee Friendly, vous trouverez ci-dessous une présentation.

Nous restons à votre disposition pour toute question.

Bien cordialement,

Structure	Adresse	Communes concernées	Contact	E-mail	Téléphone
Les Vignerons du Sommiérois	2 rue de l'Arnède 30250 Sommières	Cannes et Clairan Campagne Asperes	Thibault Crespin	crespin.vds@orange.fr	06 72 13 16 39
Daurat Fort, Château de Nouvelle	Château de Nouvelle 11350 Tuchan	Tuchan	Jean Remy Daurat	daurat-fort@chateaudenouvelles.fr	06 89 43 75 13
les Vignerons de Saint Maurice de Cazeville	2 route de Ledignan 30350 Maruejols les Gardons	Maruejols les Gardons Ledignan Saint Cesaire de Gauzignan Saint Jean de Ceyrargues St Maurice de Cazeville Les Plans Monteils Servas St Just et Vacquiers St Hilaire de Berthmas St Dezery Ales	Manon Catania	manon@cavestmaurice.com	07 71 71 03 81
Les Vignerons de Souvignargues	Route de Sommieres 30250 Souvignargues	Montpeza Lecques Saint Mamert du Gard Caveirac	Sébastien Vidal	cave.souvignargues@gmail.com	04 66 80 01 44
Le Clos d'Isidore	1 place Clément Becat 34570 Murviel les montpellier	Murviel les montpellier	Joël Antherieu	leclousidore34@gmail.com	06 08 33 33 57
Mas de Janiny	21 place de la Pradette 34230 St Bauzille de la Sylve	Saint Bauzille de la Sylve	Julien Pascal	masdejaniny@orange.fr	06 13 14 22 60
Les Coteaux Cévenols	Route de Canaules 30170 Durfort	St Nazaire des Gardies Durfort Pompignan Notre Dame de Londres Bragassargues	François Mandon	francois@coteaux-cevenols.fr	07 87 20 35 72
Vignoble de la porte des Cévennes	La cave 30140 Massillargues Attuech	Canules et Argentieres Savignargues Lezan Boisset et Gaujac Massillargues Attuech Lansargues TornacMaillet Maruejols les Gardons Massillargues attuech	Didier Mellarede	cavecooplezan@wanadoo.fr	09 79 73 67 52

Contact Gérard Bertrand : Manon Forge

Coordonnées : m.forge@gerard-bertrand.com, 07 87 90 60 03

ANNEXE 1 : La démarche Bee Friendly

• QU'EST-CE QUE BEE FRIENDLY ?

Bee Friendly est né de **l'initiative d'apiculteurs européens** qui ont fait le constat de la nécessité de faire évoluer les pratiques agricoles pour lutter contre la disparition des abeilles. Pour cela, son équipe d'agronomes accompagne les agriculteurs dans une démarche de progrès qui les incite à se questionner sur l'impact de leurs pratiques sur les abeilles et la biodiversité en général, et les aide à mettre en place des actions concrètes et positives pour les abeilles sauvages et domestiques selon le référentiel de bonnes pratiques Bee Friendly. Pour valoriser les productions respectant ce référentiel, Bee Friendly propose un **label pour les agriculteurs** : le label Bee Friendly®.



• COMMENT LES AGRICULTEURS PEUVENT-ILS OBTENIR LE LABEL ?

Le label ne peut être obtenu par les agriculteurs que dans le cadre d'un partenariat avec Bee Friendly : c'est **un engagement de plusieurs années**. Les agriculteurs sont suivis par les équipes techniques du label puis **audités chaque année** par un organisme certificateur indépendant afin de garantir la conformité de l'exploitation au référentiel de bonnes pratiques Bee Friendly.

• CONCRETEMENT POUR LES AGRICULTEURS ?

Le référentiel de bonnes pratiques Bee Friendly est construit autour de différentes thématiques, dont 3 piliers incontournables pour la protection des pollinisateurs :

- ✓ **PESTICIDES** : Une **liste noire** d'une trentaine d'insecticides reconnus pour être particulièrement nocifs pour les abeilles et pollinisateurs, que le label interdit formellement d'utiliser. Cette liste a été construite avec des experts reconnus dans le domaine de l'écotoxicologie et la santé des abeilles.
- ✓ **BIODIVERSITE** : La réintégration de biodiversité sur les exploitations agricoles pour viser la fourniture de ressources alimentaires pour les pollinisateurs toute l'année.
- ✓ **LIENS AVEC LE MONDE APICOLE** : La création de lien sur les territoires entre agriculteurs et apiculteurs, comme la formation, l'information, la participation à des événements locaux.

• ET POUR LES APICULTEURS ?

Pour les apiculteurs, Bee Friendly est l'opportunité de créer et développer un dialogue constructif avec les producteurs. L'agriculture est une des causes de la disparition des abeilles, mais elle peut être aussi la solution pour recréer un environnement sain et propice à leur bonne santé. En prenant contact avec les agriculteurs Bee Friendly, les apiculteurs auront la garantie de :

- ✓ **ENVIRONNEMENT RICHE ET SÛR** pour implanter des ruchers : les agriculteurs ont supprimé les pesticides toxiques pour les abeilles sur les parcelles Bee Friendly, et sont engagés à maintenir et développer la ressource mellifère toute l'année sur leurs exploitations.
- ✓ **TRANSPARENCE** sur les pratiques agricoles, en étant informés en amont de chaque traitement insecticide réalisé sur les parcelles proches des ruchers (exigence du référentiel).
- ✓ **ECHANGE** constructif avec des agriculteurs ouverts pour contribuer à la création d'une dynamique de protection de l'abeille sur le territoire et informations mutuelles sur les métiers de chacun.

Pour toute question relative à la démarche et au référentiel, vous pouvez aussi contacter directement le label Bee Friendly (contact@certifiedbeefriendly.org) et suivre son actualité : <https://www.facebook.com/Labelbeefriendly>